

Université d'Artois

DIVERSITE

Type d'action et objectif : « Parcours de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes »

PUBLIC VISÉ : Etudiants bacheliers techno. ou pro. Issus de milieux modestes et inscrits dans filières longues. **COORDONNEES** des Responsables de l'action à l'Université d'Artois : Charles COUTEL, VP « Egalité des chances » et Christine BLONDEAU, VP « Vie étudiante »

STRUCTURE COORDINATRICE : Conseil Régional Nord-Pas de Calais + chacune des universités partenaires : Artois, Lille 1, 2, 3, ULCO Littoral, UVHC Valenciennes

Partenaires : Conseil Régional Nord – Pas de Calais

Soutiens financiers : idem

METHODE : Le dispositif régional « **Parcours de réussite en études longues** » impulsé par le **Conseil Régional Nord – Pas de Calais en partenariat avec les six universités publiques régionales : Artois, Lille 1, Lille 2, Lille 3, ULCO Littoral et UVHC Valenciennes**, est destiné à promouvoir et à faciliter la réussite d'**étudiants de milieux modestes, originaires prioritairement de baccalauréats technologiques ou professionnels**, vers des études longues en université. Le principe est celui du repérage et de l'accompagnement (sur la base du volontariat) de ces étudiants par un binôme étudiant senior / enseignant référent de la filière cible (immersion préparatoire dans la fac dès l'année de Terminale, puis participation accompagnée à certains cours, accompagnement méthodologique, disciplinaire et culturel pour anticiper et faciliter une « acculturation » universitaire précoce). Le dispositif a été expérimenté à l'Université d'Artois (Faculté de Sciences Appliquées de Béthune, filière Sciences pour l'Ingénieur) puis étendu à d'autres filières. « Tuteurs » (étudiants de Master le plus souvent) et « tutorés » reçoivent de la Région une aide financière (bourse fractionnée de 1.000€/an pour l'étudiant sélectionné, assujettie à l'assiduité ; rétribution horaire du tuteur étudiant et des enseignants assurant l'encadrement).

EVALUATION DE L'ACTION, freins et leviers : 25 étudiants (Licence Spi FSA Béthune) concernés en 2008-2009, 55 étudiants (FSA mais aussi STAPS et Droit) en 2009-2010. Budget 2008-2009 : 50.186€ financés par la Région.

Effets positifs constatés : résorption complète des abandons et « décrochages précoce » pour les étudiants concernés ; amélioration modeste mais sensible du taux de réussite (on est passé approximativement de 22% de réussite en S1 pour la catégorie d'étudiants concernés [bacs techno.] à 30% en 2008-2009 pour le panel « tutoré » (à relativiser compte tenu de l'effectif concerné, 25 étudiants, et de l'absence de recul diachronique : les données 2009-2010 ne sont pas encore disponibles). Effets « colatéraux » très positifs chez les étudiants « tuteurs ».

« Freins » : difficulté de la pérennisation de l'engagement enseignant sur cette action (les « pionniers » s'essoufflent, et la « relève » tarde...) ; difficulté dans certaines filières de respecter la priorisation « bacheliers techno. et pro. » (faute de motivation de ceux-ci, par rapport à un afflux de candidatures de bacheliers généraux « passables »).